

*Ad Augusta, par devoir de reconnaissance*

# RAPPORT D'ACTIVITE 2012 - 2013







## EDITO

Les efforts conduits par Ad Augusta en 2012 ont eu pour objectif de définir les bases d'une pédagogie de revalorisation des potentiels adaptée au monde du handicap et de l'entreprise.

Même si l'association a été confrontée à des difficultés dans sa phase de montée en puissance, il n'en demeure pas moins que les résultats et les soutiens obtenus confirment l'importance des actions menées.

Je réaffirme que l'appui des médecins et des sociologues est un enjeu majeur dans la conduite des formations, car leur expertise favorise la compréhension des difficultés rencontrées par nos blessés.

Par ailleurs, il est nécessaire de créer des relations étroites avec les entreprises en mesure de nous appuyer dans la démarche de réinsertion.

Outre la conduite des premières formations et l'organisation d'activités dimensionnantes, la priorité en 2013, sera donnée au développement de DIALIGHT, un outil de diagnostic adressé à la fois aux blessés, aux équipes encadrantes et à l'entreprise.

Ce challenge que nous nous fixons est d'autant plus dur que l'association s'adresse à deux types de populations que sont les blessés atteints d'une perte capacitaire et ceux atteints de troubles psychiques.

Un tel travail ne peut être conduit sans être animé d'une profonde conviction, c'est pourquoi je remercie toutes celles et ceux qui œuvrent au bénéfice des blessés. ■

Michel Pech

Michel Pech  
Président



# SOMMAIRE

## LE BILAN 2012

L'association : des failles identifiées	5
Les activités de rayonnement	6
Les infrastructures en presqu'île	8
Infrastructure de la Défense : Le fort de Crozon	8
Infrastructure civiles	9
La Recherche	10
L'appui aux projets de recherche de Saint-Cyr	10
La mise en place d'un outil de diagnostic	10
Les rapprochements associatifs	11
Validation du concept de formation pour les syndromes post-traumatiques	12

## LE BILAN FINANCIER 13

Bilan 2012	13
Point de situation 2013	13

## LES ORIENTATIONS 2013 -2014 14

Fusion avec l'association Terre & Paix	14
Validation du concept de formation des blessés physiques	14
Consolidation du réseau	14
Projets de l'Ecole Polytechnique	15
Aider pour se reconstruire	15

## L'association : des failles identifiées

La hiérarchie au sein du système militaire subordonne chacun de ses membres sous l'autorité d'un autre, critère indispensable à l'accomplissement du métier de soldat. Cependant, pour reconstruire l'estime de soi, il est nécessaire de placer les blessés tour à tour en situation de responsabilité dans le cadre de nos formations. Ainsi, il nous a paru indispensable de gommer cette hiérarchie en ouvrant les formations à d'autres corps de métiers où la fibre commune reste le sens du service, ceci afin de désinhiber les comportements de chacun.

Tandis que l'association trouvait ses appuis au cœur même de l'école de formation des officiers de l'armée de Terre, cette volonté d'élargissement vers les autres corps de métier l'a, de facto, extrait d'un contrôle potentiel par la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT).

En 2012, le général Bonnemaïson, commandant les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (ESCC), a proposé d'intégrer l'association à la Fondation Saint-Cyr, reconnue d'utilité publique. Ceci présentait l'avantage de dynamiser les actions de l'association en la connectant aux entreprises fondatrices et au monde de la recherche, tout en augmentant son rayonnement par la médiatisation des projets conduits par les élèves officiers au profit des blessés.

La naissance de cette structure parallèle non subordonnée officiellement à l'Etat-Major de l'armée de Terre (EMAT), capable à la fois de défiscaliser les dons tout en répondant aux besoins des entreprises dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), a inquiété certains décideurs de l'armée de Terre qui voyaient en elle un véritable risque de brouiller le message auprès des donateurs.

**Ad Augusta, qui a pour vocation de dispenser des formations pour reconstruire les blessés qui font appel à elle, n'a pas nécessairement besoin de ce lien avec l'armée de Terre. Cependant, par souci de cohérence et d'efficacité, sa volonté reste bien de tout mettre en œuvre afin d'assurer une parfaite coordination avec l'ensemble des acteurs en charge du suivi des blessés. ■**

## Les activités de rayonnement

Ad Augusta étant implantée au cœur des ESCC, ses actions ont attiré l'attention des jeunes élèves officiers, et tout particulièrement ceux de l'école militaire interarmes (EMIA).

En effet, cette population issue des corps de troupe est composée en partie de militaires ayant déjà vécu des situations de guerre et ayant dans leur entourage des camarades blessés.

Trois projets ont ainsi vu le jour et ont été inscrits dans le journal de marche des formations d'élèves.

Tout d'abord, des équipages composés d'élèves issus l'école spéciale militaire (ESM) et de l'EMIA ont participé à la 15<sup>e</sup> édition du raid 4L Trophy qui s'est déroulée au mois de février 2012 au Maroc. Ils ont mis en avant leur action au profit des blessés en portant les couleurs de l'association.

Ensuite, un projet d'ascension du Mont-Blanc est né de la rencontre entre le président fondateur d'Ad Augusta, un élève officier de l'EMIA et un sous-officier du 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, amputé de la jambe gauche suite à une blessure en Afghanistan.



Pour financer cette épreuve, les élèves officiers se sont appuyés sur l'image d'Ad Augusta pour lever les fonds, ce qui a permis de financer une prothèse adaptée à l'épreuve et de prendre en charge la totalité de l'évènement.

En juin 2012, l'équipe au complet atteignait l'arête des Cosmiques, située à plus de 3 800 mètres d'altitude.



Enfin, avec l'accord de l'amiral commandant l'école navale et le général commandant les ESCC, quatre élèves saint-cyriens associés à quatre élèves officiers de marine ont joint leurs efforts pour accompagner quatre handicapés physiques de l'armée de Terre dans la participation à l'évènement national écossais « Sail Caledonia » programmé au mois de juin 2012.

Cette navigation qui est ouverte au handicap, consiste à traverser l'Ecosse en voilier en empruntant le canal calédonien. L'organisation et la sécurité de l'épreuve étant prise

en charge par des professionnels de la mer, le rôle d'Ad Augusta était de coordonner les deux écoles pour la préparation et la prospection financière, puis, en relation avec les médecins des unités, de s'assurer que les blessés étaient aptes médicalement pour cette épreuve.

Cette aventure n'a pas pu se réaliser suite à une demande d'annulation de la CABAT qui considérait que les blessés n'étaient peut-être pas encore assez consolidés. Elle a précisé que toute activité où les blessés sont en position de service devait faire l'objet de son aval. ■



## L'environnement de travail

Pour qu'un blessé puisse mesurer ses capacités et identifier de nouveaux repères il doit être extrait d'un environnement qui pourrait l'inhiber dans sa reconstruction. Les milieux sauvages tels que la mer et la montagne favorisent le dépaysement et la prise de recul nécessaire à la remise en question.

L'association a fait le choix de s'implanter sur la presqu'île de Crozon, cadre privilégié pour la conduite des activités de formation. La rade de Brest, étendue mais néanmoins particulièrement protégée des vents, permet quant à elle, de conduire des activités de formation, tout au long de l'année, pour des personnes non initiées à la navigation.

## Les infrastructures de la Défense : le fort de Crozon

En 2012, Ad Augusta a étudié la possibilité d'implanter un centre d'accueil et de formation dans le fort historique de Crozon. Pour cela, une demande d'autorisation d'occupation temporaire des lieux a été effectuée auprès de la marine Nationale, et plus particulièrement de l'île longue.

Appuyée par le 6<sup>e</sup> régiment du Génie d'Angers, l'association a évalué les travaux à conduire pour mettre le fort aux normes régissant l'accueil du public. Le désamiantage de la plupart des bâtiments et la dépollution pyrotechnique de cette construction de type Vauban constituent une enveloppe budgétaire conséquente.

Au mois de février 2012, l'escadron d'éclairage et d'investigation du RICM a combiné un exercice en terrain libre avec des travaux de nettoyage des locaux.

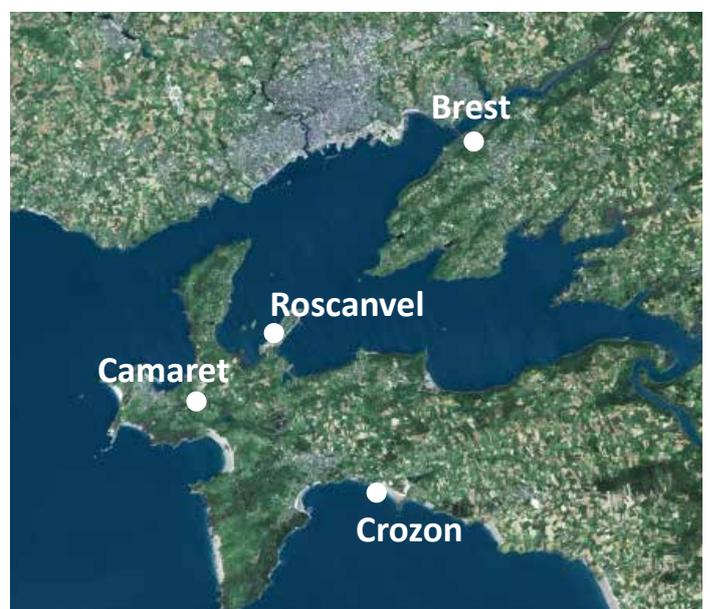
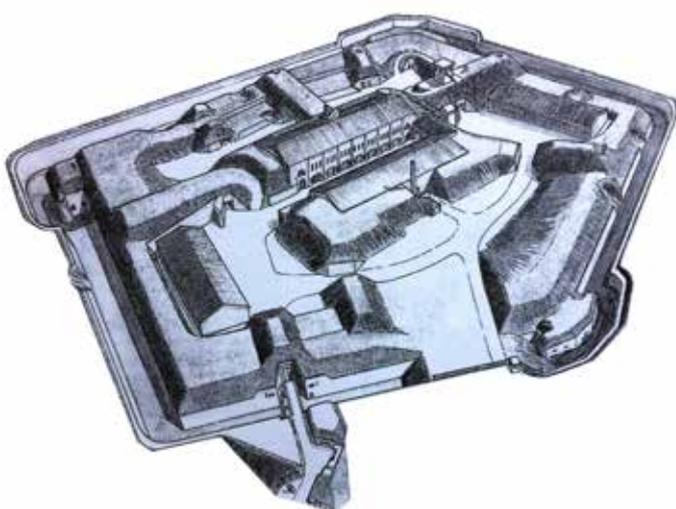
Dans le même temps, le lycée professionnel de Brocéliande organisait avec ses élèves un trans-

port de mobilier destiné à l'association et entreposé dans le fort.

A ce jour, l'implantation dans le fort est toujours à l'étude mais constitue un projet à long terme en raison des budgets importants qu'elle nécessite. La demande d'autorisation d'occupation temporaire est, quant à elle, soumise à l'étude de la marine Nationale.

Dans l'attente des budgets destinés au fort, l'association a identifié d'autres structures d'implantation à moyen terme en maintenant son choix sur la presqu'île de Crozon.

Les activités touristiques de la presqu'île offrent à l'association une multitude d'infrastructures, disponibles hors saison, telles que des logements, des salles de réunions, et une multitude de clubs sportifs qui permettent à Ad Augusta d'inscrire ses formations dans le cadre juridique adéquat. ■



## Les infrastructures civiles



Les localités de Camaret sur Mer, de Roscanvel et de Crozon offrent un potentiel d'activités variées sur la presqu'île.

Les clubs sportifs et infrastructures professionnelles (accrobranche et escalade, campings et clubs de vacances...) se regroupent sur Crozon.

Ad Augusta a eu l'opportunité d'obtenir un local sur le port de Camaret et y a implanté son siège social. Situé à un emplacement stratégique en terme de visibilité, ce local permet l'installation d'un bureau pouvant accueillir les permanents et constitue un point central pour les activités nautiques.

L'association a également obtenu un mouillage dans le port pour le *Chancellor*, un Chance 37 de 11,50m des chantiers Waucquiez. Ce voilier aura, dans un avenir proche, pour vocation d'appuyer Ad Augusta dans la conduite de ses activités.

Le port de Camaret permet de conduire des activités nautiques en lien avec la société Iroise Evasion et le Club Léo Lagrange qui dispose d'infrastructures d'accueil.

La pointe de Roscanvel est une zone protégée qui favorise les exercices de terrain et qui dispose d'un centre nautique, d'un centre équestre, d'un club de plongée, d'un hangar et d'une salle municipale avec point restauration.

Le centre nautique, implanté dans un fortin, est disponible à la location et offre une possibilité d'accueil et d'hébergement dans un cadre atypique.

L'association bénéficie également d'un hangar permettant de conduire ses formations à l'abri des intempéries. Cette surface de 300 m<sup>2</sup>, au carrefour des trois localités, dispose d'un bureau et d'une salle de réunion attenante pouvant accueillir une vingtaine de personnes. ■



## L'appui aux projets de recherche de Saint-Cyr

La dynamique initiée par Ad Augusta aux Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan a permis de conduire des études dans les domaines juridique et sociologique.

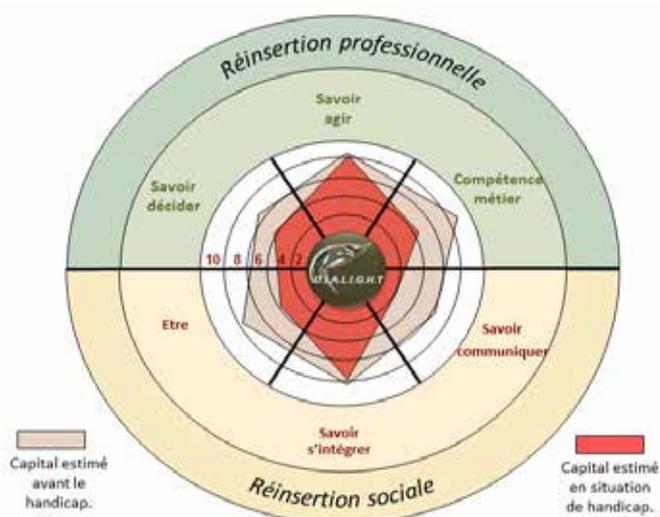
Par la mise en relation des élèves avec les blessés suivis par l'association, les travaux de recherches ont été enrichis de témoignages, permettant ainsi de donner l'éclairage le plus juste possible sur les différentes problématiques étudiées.

## La mise en place d'un outil de diagnostic

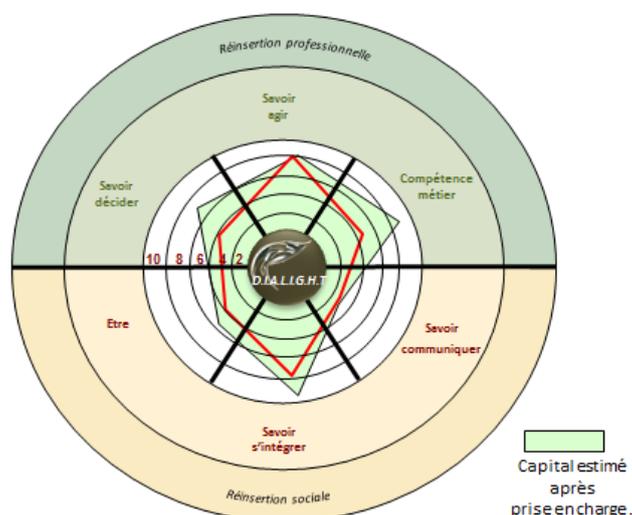
Pour gagner en cohérence dans ses actions de formation, Ad Augusta a constitué un groupe d'étude pour développer un outil de diagnostic.

DIALIGHT est conçu pour accompagner une personne touchée par le handicap dans son parcours de réinsertion socioprofessionnelle.

Dès la prise en charge du blessé, le diagnostic permet de visualiser les zones d'effondrement capacitaire pour définir les axes de formations possibles.



Durant le suivi, le blessé peut mesurer ses progrès en objectivant l'image qu'il a de lui-même. En fin de parcours de réinsertion, le bilan des diagnostics successifs peut éclairer l'entreprise sur le profil du candidat. ■



## Les rapprochements associatifs

Dans une logique d'échange et d'apport commun, des rencontres ont été initiées avec différents acteurs du monde associatif dont les centres d'intérêts convergent avec ceux d'Ad Augusta. Ces rencontres ont contribué à alimenter la réflexion sur la réinsertion socioprofessionnelle et ont dessiné les axes de partenariats potentiels.



**Le CMN** est une association 1901 qui propose des activités nautiques, croisières et formations, sur le bassin nantais.

L'équipe d'encadrement est constituée de moniteurs diplômés par la Fédération Française de Voiles et qualifiés pour la pratique du handisport.

Nous avons rencontré l'équipe du CMN lors d'une navigation à bord du Telenn Du, un voilier aluminium bi-quilles de 10,25m, construit par le chantier Talhouet qui appartient au centre. Ce voilier est particulièrement adapté aux personnes à mobilité réduite, les passages sont larges, le voilier est stable et sécurisant, le carré offre de l'espace et du confort.

Un partenariat est envisagé avec le CMN. Il s'agit, d'une part, de définir des tarifs préférentiels permettant aux blessés d'effectuer des croisières en compagnie de leurs familles ou amis, et d'autre part, d'appuyer Ad Augusta dans la conduite de ses formations sur le bassin nantais.

**Le comité du 22 avril** est une association visant à défendre les droits de tous les militaires français, morts ou blessés en service commandé ou en mission.

L'association soutient financièrement les actions d'Ad Augusta et souhaite afficher ce partenariat. En septembre 2013, un dossier présentant Ad Augusta et le convoi du Chancelier sera publié dans le Fayaoué, la revue trimestrielle du comité distribuée dans tous les états-majors et brigades de gendarmerie.

**BIPOL Entreprises** a pour mission la mise en œuvre des moyens nécessaires à la prévention et l'accompagnement des personnes touchées de troubles bipolaires ainsi que leur entourage.

Une équipe médicale rassemblant scientifiques et experts de renom a créé une structure d'accueil dédiée aux troubles bipolaires. L'objectif majeur de BIPOL est d'accompagner les entreprises dans la prévention des risques psychosociaux.

Les troubles bipolaires et les syndromes de stress post-traumatiques restent des pathologies différentes qui n'ont ni les mêmes symptômes ni les mêmes besoins en traitement. Cependant, par bien des points, l'approche est similaire et il paraît judicieux de mettre en commun les efforts des deux associations.

L'association **Terre et Paix** est une association Loi 1901 dont le projet est de coordonner un espace d'écoute et de parole pour les familles de soldats blessés.

Terre & Paix a récemment publié le témoignage de Nina Chapelle sur le syndrome post-guerre, intitulé «l'enfer du retour». La complémentarité d'action avec Ad Augusta a poussé les deux associations à coordonner leurs efforts. Pour des questions de lisibilité, le regroupement des activités sous le nom d'Ad Augusta est envisagé.

## Validation du concept de formation pour les syndromes post-traumatiques

Certains militaires rentrent de mission atteints par des troubles psychiques suite à des évènements vécus comme des traumatismes.

Leur état psychologique se dégrade progressivement, les conduisant vers l'inactivité, une perte de repère et un mal-être généralisé. Dans les cas les plus durs, l'isolement social qui en découle peut faire perdre à ces hommes le goût de vivre.

Pour ne pas arriver à cet extrême, les traitements médicamenteux sont très lourds et provoquent des effets indésirables, comme l'impossibilité de réaliser des efforts de concentration soutenus, une prise de poids importante, voire des rapports sexuels plus difficiles. La perte d'estime de soi qui s'ancre dans l'esprit du blessé le fige alors dans sa reconstruction.

Accompagnée par des experts médicaux, Ad Augusta a voulu identifier le processus à mettre en œuvre pour remettre ces blessés en mouvement. Après l'accord de leurs médecins traitants, deux militaires atteints d'un syndrome post-traumatique aigu ont effectué un travail de reconstruction au mois de mai 2013.

Pour cela, ils ont réalisé une navigation de plus de 2 000 nautiques pour convoier le voilier de l'association de Toulon vers Brest.



Cette expérience a permis d'affiner le concept de formation en identifiant les points clés qui favorisent la dynamique de reconstruction.



Pour susciter l'adhésion et l'engagement des participants, il est indispensable de donner un sens à l'action. Dans ce cas précis, il s'agissait d'amener le voilier à Brest pour de futures formations. Cet objectif, qui dépasse l'intérêt personnel, est devenu pour les deux blessés une mission, ce qui leur a permis de ne pas baisser les bras dans les moments difficiles.

Pour désinhiber les comportements et que les blessés ne se sentent pas jugés par leur entourage, ils doivent évoluer dans un environnement protégé et se sentir en confiance avec l'équipe de travail. Le voilier a permis de créer cette « bulle » et d'entamer un travail de reconstruction.



Lorsque ces conditions sont réunies, une formation peut alors être dispensée. Elle doit se dérouler sur plusieurs semaines pour séquencer le travail en différentes phases durant lesquelles les efforts sont tour à tour portés sur l'estime de soi, la force de caractère et la résilience.

La fin de la formation doit impérativement correspondre à l'émergence d'un nouveau projet, qu'il soit familial, personnel ou professionnel. ■

# LE BILAN FINANCIER

## Bilan 2012

Inscription des membres	+ 2 335 €	
Don au profit de l'Association	+ 5 310 €	
Don au profit du Raid 4L	+ 5 850 €	
Allocation de soutien		- 5 850 €
Don au profit du Projet montagne	+ 4 980 €	
Allocation de soutien		- 4 980 €
Don au profit Excalibur	+ 400 €	
Allocation de soutien		- 400 €
Don au profit du Sail Caledonia	+ 1 500 €	
Dépenses de fonctionnement		- 3 273 €
<b>Total</b>	<b>+ 20 375 €</b>	<b>- 14 503 €</b>

Balance au 31 décembre 2012	+ 5 872 €	
-----------------------------	-----------	--

## Point de situation 2013

Solde au 1er janvier 2013	+ 5 872 €	
Don au profit de l'Association	+ 505 €	
Projet «Toulon Brest»		- 1 427 €
Dépenses de fonctionnement		- 349 €
Dépenses d'équipement		- 1 595 €
<b>Total</b>	<b>+ 6 377 €</b>	<b>- 3 371 €</b>

Balance au 05 juin 2013	+ 3 006 €	
-------------------------	-----------	--

# LES ACTIONS FUTURES

## Fusion avec l'association Terre & Paix

L'association Terre et Paix est née sous l'impulsion de Marlène Peyrutie, mère d'un militaire atteint d'un syndrome post-traumatique. Cette structure qui a pour objet de coordonner un espace d'écoute et de parole pour les familles de soldats blessés s'avère aujourd'hui particulièrement efficace.

En 2012, cette association, qui est en lien avec plus de 160 familles, est à l'origine de l'activation par le service de santé des armées d'un numéro vert pour mieux répondre à un besoin qui est aujourd'hui avéré. En outre, début 2013, elle a publié un ouvrage intitulé «l'enfer du retour». Ce récit qui apporte un éclairage sur la maladie est appuyé par les témoignages du général Irastorza, ancien chef d'état-major de l'armée de Terre et de Patrick Clervoy, médecin psychiatre des armées.

Une réelle complémentarité est apparue entre Ad Augusta et Terre et Paix dans la prise en charge des blessés. Ainsi, pour des questions de lisibilité, le regroupement des activités sous le nom d'Ad Augusta est envisagé.

Cette ouverture impliquerait une modification des statuts en élargissant son champ d'action pour englober le soutien aux familles. L'équipe de Terre et Paix continuerait ses activités mais sa plateforme d'échange serait intégrée dans le site Internet d'Ad Augusta.

Marlène Peyrutie intégrerait le groupe d'étude constitué pour le développement de DIA-LIGHT.

## Validation du concept de formation des blessés physiques

Fin juin 2013, un séminaire aura lieu en presqu'île de Crozon pour créer et évaluer des exercices de mises en situation. L'objectif est de concevoir un programme, axé sur le milieu marin, en cohérence avec les besoins et les capacités des blessés. Par ailleurs, une étude sera menée sur l'opportunité d'adapter ce type de formation au milieu montagneux.

## Consolidation du réseau

Le rapprochement d'Ad Augusta et de la Fondation Saint-Cyr n'a pas pu être réalisé en 2012. Cependant, pour réinsérer les blessés sur le plan professionnel, l'association doit travailler avec les entreprises et les organismes spécialisés dans le handicap et doit, pour cela, avoir la structure adéquate.

Ainsi, l'association se laisse jusqu'à la fin de l'année pour identifier ou créer une nouvelle structure sur laquelle s'appuyer. L'enjeu est important, car, dans le contexte économique actuel, cette démarche permettra l'autofinancement des formations pour nos blessés grâce aux activités générées au profit des entreprises.

## Projets de l'Ecole Polytechnique

Chaque année les élèves polytechniciens conduisent des projets dimensionnants dont les bénéfices sont reversés à l'association de leur choix. Ad Augusta figure parmi les candidats potentiels et pourrait donc bénéficier de cet appui et de ce rayonnement.

### Aider pour se reconstruire

Pour renforcer le sentiment d'utilité de nos soldats en perte d'estime, Ad Augusta planifie, fin 2014 ou début 2015, une action de soutien à une population étrangère. L'association s'oriente vers le convoyage de fret par voilier de la France vers la côte ouest africaine. Pour cela, suite à une sélection faite sur le voilier de l'association, un équipage de huit personnes prendrait la mer, à bord d'un vieux gréement. Après trois semaines de navigation, entrecoupées d'une escale à Saint-Jacques de Compostelle et à Gibraltar, le fret serait distribué à dos d'animal dans différents villages proches du littoral.

Les premiers contacts ont été établis avec la société TOWT, Trans Oceanic Wind Transport, pour identifier des navires potentiels tel que le *Tres Hombres*, une goélette de 32 mètres. Encadrés par un équipage professionnel, les blessés seraient soutenus par une équipe de formateurs d'Ad Augusta et un médecin spécialiste du traitement des syndromes post-traumatiques.

Ce projet suscite déjà l'intérêt d'une émission de télévision hebdomadaire à fort audimat.



T R A N S  
O C E A N I C  
W I N D  
T R A N S P O R T





## **Association Ad Augusta**

1 quai Louis Auguste Téphany  
29 570 Camaret sur mer

02 98 26 36 72  
[www.adaugusta.fr](http://www.adaugusta.fr)

*Michel Pech*  
*Président fondateur*  
06 66 31 29 56  
[michel.pech@adaugusta.fr](mailto:michel.pech@adaugusta.fr)